

M
A
N
U
E
L

D

A
R
C
H
E
O
L
O
G
I
E

F
R
A
N
C
A
I
S
E

MANUEL
D'ARCHEOLOGIE
FRANCAISE

DEPUIS LES TEMPS MEROVINGIENS JUSQU'A LA RENAISSANCE

TOME III
LE COSTUME

Par

Camille ENLART

Directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro



PARIS
AUGUSTE PICARD EDITEUR
Libraire des Archives Nationales et de l'Ecole des Chartes
82 RUE BONAPARTE 82

1916

M
A
N
U
E
L

D

A
R
C
H
E
O
L
O
G
I
E

F
R
A
N
C
A
I
S
E

CHAPITRE II

ACCESSOIRES FIXES DU COSTUME

SOMMAIRE. — I. Généralités. — II. Aiguilletes. — III. Agrafes, mors et mordants. — IV. Bouclettes. — V. Épingles. — VI. Boutons, chatons. — VII. Houppettes, bossettes, branlants, paillettes, grelots.

§ I. — *Généralités.*

Le costume comprend un certain nombre d'accessoires de métal, soit bijoux mobiles dont il sera question au volume suivant, soit pièces cousues ou rivées à demeure, dont il sera traité ici. Ce sont les boutons, agrafes, mors, aiguilletes qui ferment les vêtements, et d'autres accessoires purement décoratifs comme les enseignes, boutons d'ornements, chatons, bossettes, paillettes, branlants et grelots.

Quelle que soit leur fonction utile ou décorative, aucun de ces détails n'était considéré comme négligeable et étranger au domaine de l'art. Au Moyen Age, celui-ci, pas plus que le domaine du luxe, n'avait de limites : tous les objets usuels se faisaient à l'occasion en matières précieuses, et quelle que fût leur matière, ils recevaient la plupart du temps une forme artistique, souvent charmante.

Il est donc impossible de séparer l'étude de l'orfèvrerie de celle du mobilier usuel et du costume. C'est surtout à partir de 1340 environ qu'elle y prend une place considérable. Ce luxe s'est assagi sous Louis XI et atténué sous ses successeurs.

Les inventaires nous révèlent, surtout dans la seconde moitié du xiv^e siècle et au xv^e, une prodigieuse profusion d'ornements d'or et d'argent, rehaussés de nielles, émaux et gemmes, et cousus aux vêtements ; mais de toutes ces richesses rien ne nous est resté : métaux précieux, perles et pierreries ont été sans cesse remis en œuvre : les comptes en font foi.

Par bonheur nous possédons, au contraire, un assez grand nombre d'accessoires de costume en plomb, étain et cuivre, objets vulgaires et même de pacotille, très intéressants cependant à recueillir et à étudier parce qu'ils nous renseignent sur la forme et

le style des œuvres similaires plus riches et plus soignées qu'ils imitaient de loin et qui ont disparu.

Du reste, beaucoup de ces objets communs offrent des motifs très heureux : il n'en est pas un auquel le goût et l'imagination fertile de nos pères et le caprice toujours changeant de nos mères n'aient donné des formes variées, ingénieuses, souvent charmantes.

§ II. — *Aiguillettes.*

Les aiguillettes (fig. 255 à 257) sont des lacets terminés par une aiguille ou *ferret* de métal pointu à une extrémité, formant à l'autre une douille où l'on insère un lacet. Une rivure ou le simple écrasement de la douille fixe le ferret au lacet de l'aiguillette et en facilite le passage à travers les œillets d'un vêtement. Du ^{xii}^e au ^{xvi}^e siècle les lacets et les aiguillettes ont été beaucoup employés. Les aiguillettes servaient non seulement à serrer les vêtements et parties de vêtements ajustés, mais à des usages auxquels nous employons les boutons et agrafes ; quelquefois, par exemple, pour attacher un manteau sur l'épaule (fig. 255 à 257). Les ferrets pouvaient être en métaux précieux et recevoir une décoration plus ou moins élégante. Les œillets ou *annelets*, en ce cas, étaient aussi d'or ¹.



Fig. 255. — Attache de manteau, milieu du ^{xii}^e siècle, Salomon, provenant de Notre-Dame de Corbeil, à Saint-Denis.

On trouve mention dans l'inventaire de la duchesse d'Orléans en 1456 d'un fermail « fait en façon d'aiguillette ² ». C'était probablement une aiguillette à ferrets et œillets d'or.

§ III. — *Agrafes, mors et mordants.*

Les agrafes de diverses dimensions ont été nombreuses du ^{xii}^e au ^{xvi}^e siècle. Elles se composent de deux pièces : l'*agrafe* proprement dite, crochet cousu ou rivé sur un vêtement, galon ou cour-

1. 1380, Inventaire de Charles V, n° 3442, description d'une cotte.

2. N° 3112.

roie, et la *barbacane* ou *porte*, anneau dans lequel s'introduit l'agrafe et qui est rivé ou cousu sur la partie à rapprocher de celle qui porte cette dernière.

Les agrafes rivées l'étaient généralement sur des courroies et s'employaient surtout dans les demi-ceints, décrits au chapitre suivant.

Les agrafes cousues et leurs barbaccanes semblent avoir été géné-



Fig. 256. — Attache de manteau. fin du xii^e siècle. Vieillard de l'Apocalypse ; portail de Chartres.

ralement fixées à l'extrémité d'un petit galon passant dans une ouverture ménagée à cet effet (fig. 258).

Les costumes des grands personnages avaient des agrafes en métaux précieux ¹ comme les 44 *fermeillets garnis de perles* de l'inventaire de Charles le Téméraire ². Il ne nous en est pas resté ; en revanche, nous possédons un assez grand nombre de petites

1. Ce luxe persista à la Renaissance : des comptes royaux de 1557 et 1575, cités par Gay, mentionnent des agrafes d'or émaillé et d'argent, ces dernières pour une chemise.

2. Delbosedo, *Ducs de Bourgogne*, n^o 2137.

agrafes de laiton ¹ recueillies dans des fouilles (fig. 258 à 261). On en trouve quelques-unes de style roman ou des xiii^e et xiv^e siècles, mais le plus grand nombre appartient à la fin de la période gothique. Les motifs de ces menus objets témoignent du goût que nos ancêtres du Moyen Age apportaient dans les moindres détails de leur vie. Parmi les plus usuels, citons la coquille, la fleur de lys inscrite dans un losange perlé, et la cordelière d'Anne de Bretagne. Quelques-uns sont des initiales donnant à l'objet un caractère personnel.

Les agrafes moyennes (fig. 262, 263), pour collets de manteaux et pour demi-ceints (celles-ci appelées *mordants*), se sont faites surtout à la fin du xiv^e siècle et au xv^e. Elles sont fondues et retouchées à la lime et au burin, ou découpées dans une feuille de cuivre et décorées de gravure au burin ou d'ornements repoussés.

Entre le crochet et la patte rivée, existe généralement un médaillon circulaire. Il peut être évidé, surtout dans les pièces fondues. En ce cas, il encadre un médaillon, soit de figurines

adhérant au cadre et se détachant sur un fond ² dont la couleur devait trancher pour les faire ressortir, soit d'ornements gravés niellés ou émaillés sur une plaquette insérée sous le cadre (fig. 262).

Les pattes des agrafes de cuivre découpé s'ornent en général simplement d'un motif buriné sur fond pointillé dans un cercle. La plupart du temps ce sont des initiales. Ces gravures sont en général bien exécutées et d'un bon dessin, tandis que les figurines des agrafes fondues sont grossières.

Le mors est une variété d'agrafe composée de deux plaques rivées ou cousues aux bords d'un vêtement, le plus souvent d'une

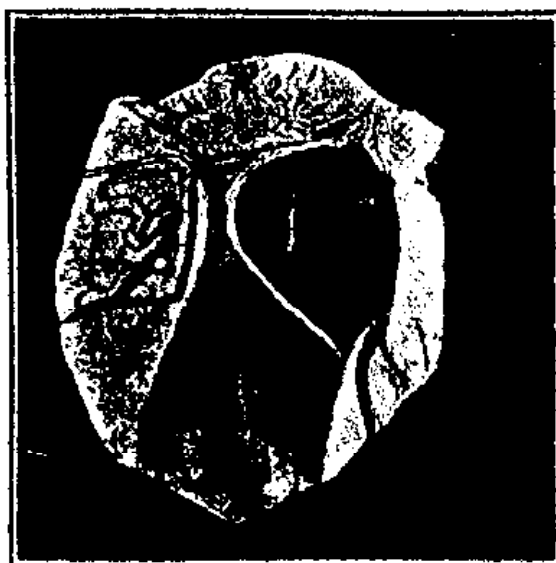


Fig. 257. — Attache de manteau, commencement du xiii^e siècle, à Notre-Dame de Paris (moulage Geoffroy-Dechaume).

1. Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, Musées d'Angers, Boulogne, Lille, Saint-Omer et Rouen; collections Beurdeley; Figdor à Vienne; Em. Théodore à Lille; Eulart.

2. Musées de Douai, Nancy, Lille.

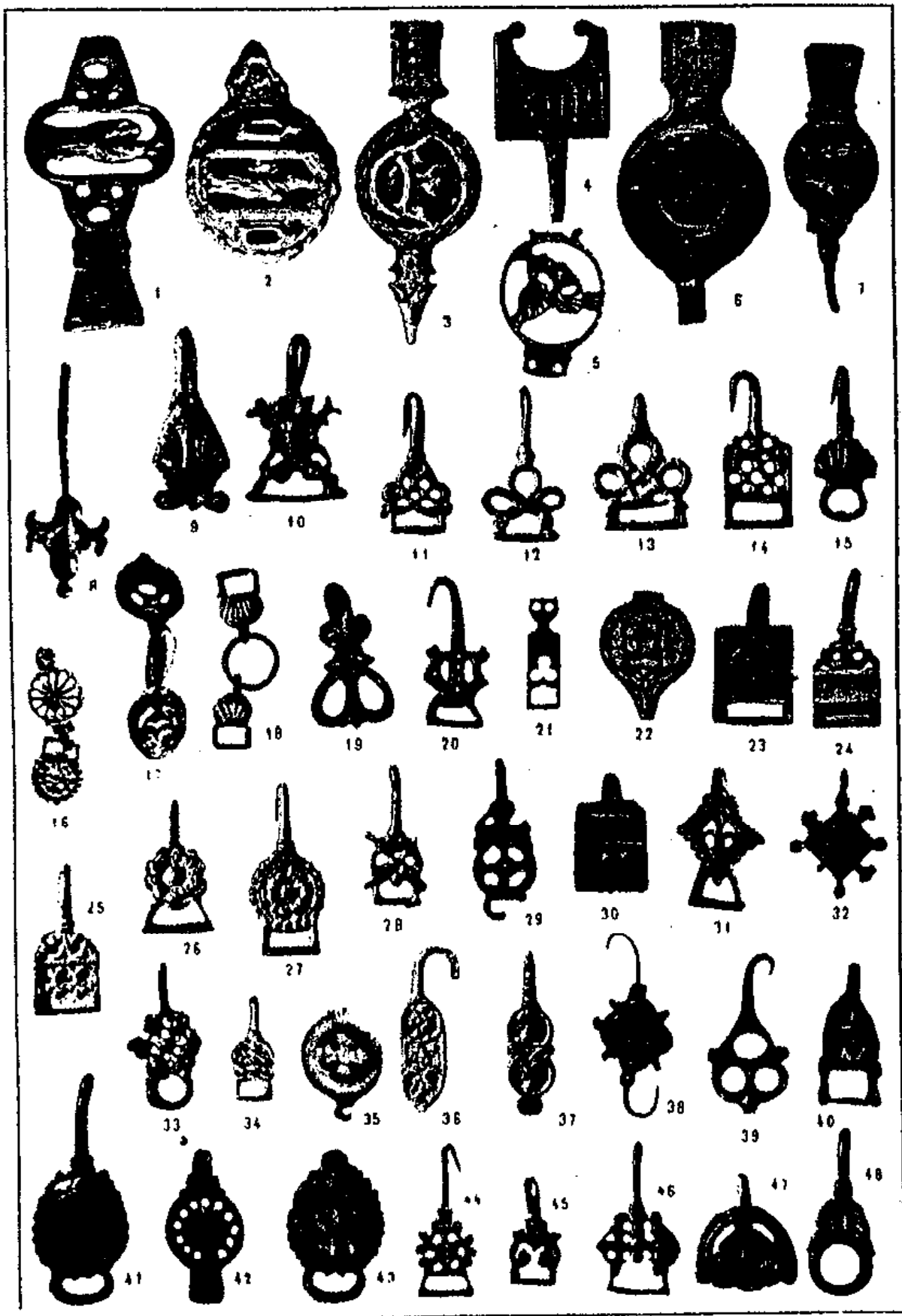


Fig. 258. — Agrafes et barbaces, bronze.

xix^e siècle, n° 40; xiii^e et xiv^e, n° 21, 38, 39; le reste, xv^e et xvi^e siècle. Musées de Rouen (2 à 5); Saint-Omer (1, 8, 9, 12, 14, 15 à 17, 26, 27, 33 à 35; 43); Lille (22, 23, 47); Nancy (36, 37); Boulogne (13, 18, 27, 32, 34). Collection Figdor 25 et Enlart (6, 21, 23, 29 à 31; 38 à 40).

chape civile ou liturgique. Dans ce dernier usage, il prend, depuis le XII^e ou XIII^e siècle, un développement spécial (fig. 338). Cependant, le mors de la chape de saint Louis, conservé au Louvre, n'est pas moins important. C'est un grand et lourd losange d'émail bleu cendré semé de fleurs de lys.

Grands ou petits, les mors comprennent en général une plaque

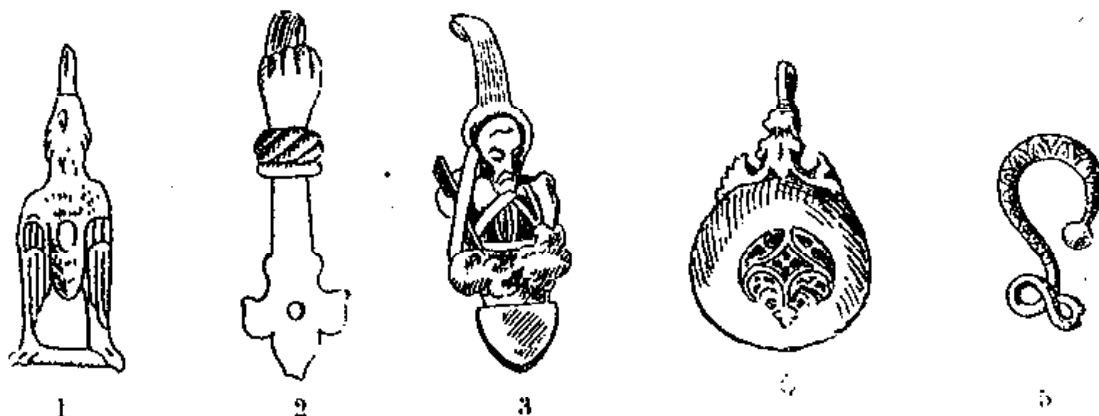


Fig. 259. — Agrafes de bronze ; collection Beurdeley. 1. XIII^e siècle ; 2. XIV^e ; 3. XV^e ; 4, vers 1500 ; 5, Renaissance.

munie d'un crochet plat plus ou moins large replié au-dessous, et une contre-plaque munie d'une fente plus ou moins longue où il s'insère, formant charnière. Les deux plaques ainsi rapprochées

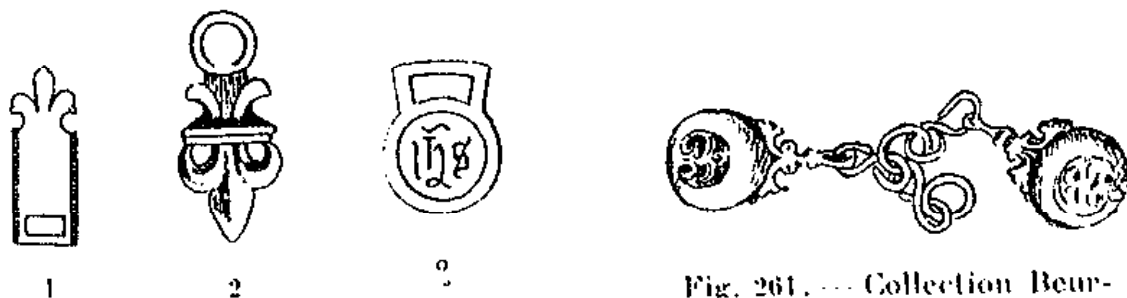


Fig. 260. — Barbacanes de bronze : collection Beurdeley. 1. XIV^e siècle ; 2 et 3, XV^e ou XVI^e siècle.

Fig. 261. — Collection Beurdeley, vers 1500.

forment un motif, en se réunissant sur une chape liturgique : ce sera, par exemple, un diptyque, ou le groupe de l'Annonciation, sur un mors civil des pièces de blason ou des initiales comme celles de l'agrafe, fig. 263. Les plus grands mors peuvent avoir trois crochets et portes superposées.

Il existe aussi de très petits mors, composés d'une agrafe et d'une barbacane tenant chacune à une plaquette ou bosselle que l'on

cousait de part et d'autre de l'encolure, ou aux deux extrémités d'une ceinture dite demi-ceint. On les trouve surtout en usage aux xv^e et xvi^e siècles.

Certaines de ces agrafes de manteaux ou mordants de demi-ceints (fig. 258¹⁸; 261) ont une chaînette comme celles des demi-ceints, dont il sera question plus loin, permettant d'ouvrir plus ou moins l'en-

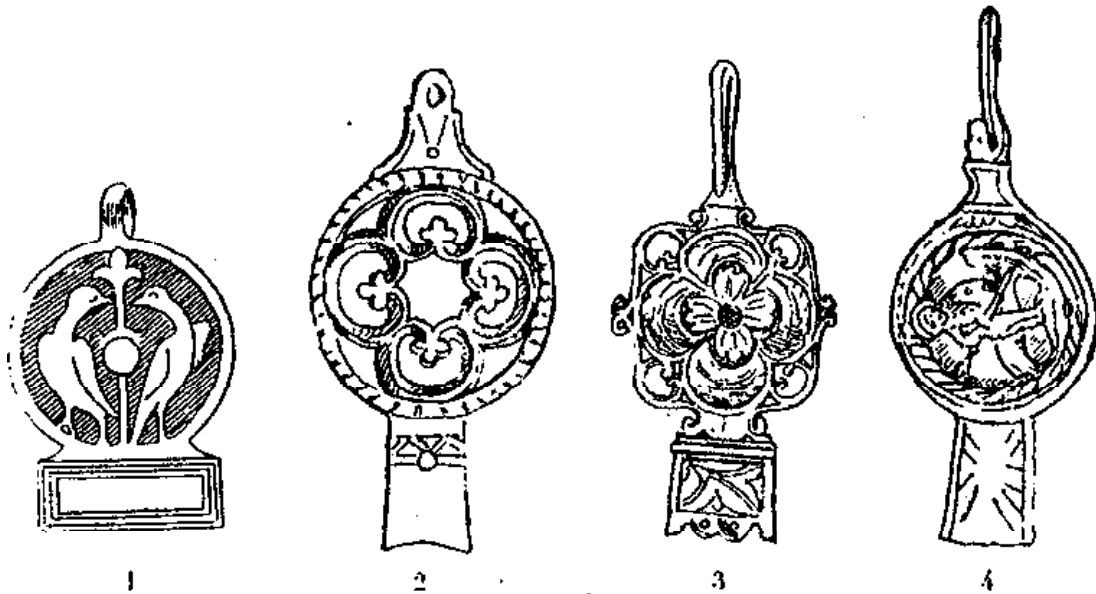


Fig. 262. — Agrafes et barbacanes ou mordants, bronze : collection Beurdeley. 1, xiii^e siècle, émaillée : 2, xiv^e siècle : 3 et 4, xv^e siècle.

colure. A ce type appartiennent des objets vulgaires du xv^e siècle souvent trouvés dans les fouilles et ornés de coeurs et de coquilles, que beaucoup de musées s'obstinent à classer comme gallo-romains.

§ IV. — Bouclettes.

Le costume et la chaussure utilisaient un assez grand nombre de *bouclettes* ou menues boucles pour fermer les courroies ou les galons, spécialement les « bouclettes à souliers », souvent mentionnées au xiii^e et au xiv^e siècle. Elles se mettaient sur le côté du cou-de-pied et fermaient la courroie qui passait sur celui-ci (fig. 281). Elles étaient carrées ; quelques autres bouclettes pouvaient être rondes.

C'est seulement à la fin du xvi^e siècle qu'on imagina de donner aux boucles de chaussures les grandes dimensions que nous leur connaissons. Dès lors elles n'ont plus aucune utilité, et sont de purs ornements.

Les bouclettes du Moyen Âge étaient toujours utiles, ce qui ne les

empêchait pas d'être jolies. On les faisait en fer, en laiton, en argent et en or, parfois avec émaux. Les bouclettes d'argent furent très usitées, surtout pour les chaussures.

§ V. — Épingles.

L'usage des épingles remonte à une haute antiquité.

Les épingles du Moyen Age se trouvent en grand nombre dans les fouilles, notamment dans les anciennes sépultures où elles attachaient le suaire des morts. Les épingliers formaient une corporation¹ depuis le XIII^e siècle.

L'épingle ordinaire appartenait à un type qui ne s'est pas modifié depuis le XIII^e siècle au moins jusqu'au milieu du XIX^e. C'est fig. 182, 198, 264) un bout de fil d'archal, aiguisé à la

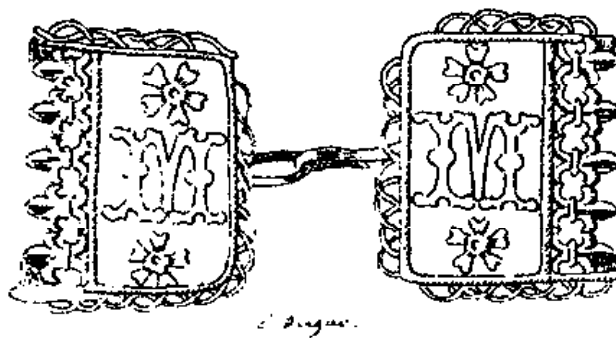


Fig. 263. — Agrafe d'or émaillé, XVI^e siècle, au chiffre de Marguerite d'Autriche. Collection Beurdeley.

meule à l'une de ses extrémités et pourvu à l'autre d'une tête faite d'un autre bout de fil plus court, tourné et serré de façon à former une petite boule : ce sont de ces épingles qu'au début du XIV^e siècle Mahaut d'Artois faisait souvent acheter par milliers².

On les mettait dans des écuelles³ ou bien on les piquait dans des pelotes dites *tabourets* parce qu'elles avaient la forme d'un tambourin. En 1501, un inventaire du château de Blois⁴ mentionne, outre trois pelotons de satin cramoisi, une large quantité de « papiers pleins d'épingles ». On devait donc dès cette époque piquer des rangées d'épingles dans des bandes de papier. C'est ainsi disposées qu'elles se vendaient encore au XIX^e siècle.

Les épingles plus élégantes n'étaient pas rares : elles se faisaient en or et en argent et pouvaient avoir des têtes ornées, émaillées ou faites de pierres précieuses.

Les tombeaux mérovingiens fournissent parfois de grandes

1. *Le livre des Métiers*, p. 305.

2. J.-M. Richard, *Mahaut*, p. 211, 367.

3. *Roman de la Rose*.

4. Gay, *Glossaire*, p. 311.

épingles d'argent ou d'or à grosse tête ornée de godrons, de filigranes et de verroteries ou de pierreries.

En 1295, l'inventaire du Saint-Siège Apostolique mentionne sous le nom d'*acus* des objets d'or qui ne peuvent être que des épingles et non des aiguilles, car elles sont munies de têtes ; neuf portent des saphirs ; deux de grosses perles, et l'une de celles-ci porte aussi un rubis balais.

Sur une statue du porche sud de la cathédrale de Chartres, du milieu du xiii^e siècle, un *pallium* est attaché au moyen d'une épingle à grosse tête en forme de disque à angles biscautés.

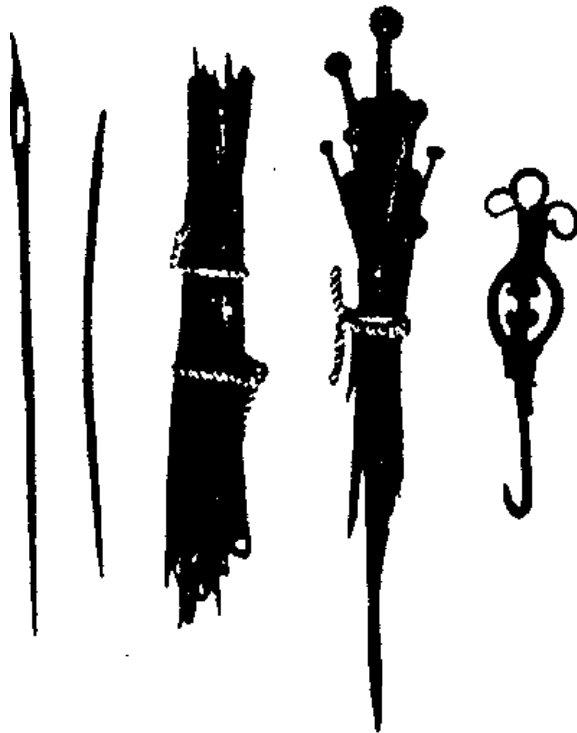


Fig. 261. — Aiguilles et épingles, époque gothique. Crochet d'archal de la Renaissance; Musée de Boulogne.

La belle statue de saint Loup à Saint-Leu d'Esserent, qui date de la première moitié du xiv^e siècle, porte un *pallium* épinglé sur sa chasuble par quatre grosses épingles à têtes fleurdelysées, toutes semblables entre elles (fig. 265), qui rappellent beaucoup les épingles de cravates actuelles.

Des épingles à tête ornées, généralement du xv^e siècle, et en argent ou en bronze peuvent aussi se comparer à

celles qui actuellement fixent et décorent les cravates des hommes, les bonnets et chapeaux des femmes. On en voit de curieuses séries au musée de Namur (fig. 266) et au musée du Steen d'Anvers.

Vers 1460 Antoine de la Sale dépeint la Dame des belles Cousines se curant les dents avec une épingle d'or qu'elle a retirée de son corsage ¹. Un tableau du musée d'Anvers un peu postérieur ² montre la femme qui symbolise la Coquetterie tenant une épingle d'or à tête ronde.

1. *Le Petit Jehan de Saintre*, ch. XI, XII, XIV.

2. N^o 680.

§ VI. — Boutons et chatons.

Les boutons sont nombreux dans le costume à partir du XIII^e siècle.

Dès le XII^e apparaissent les boutons doubles réunis par une courte chaînette et que nous réservons aujourd'hui aux manchettes. On en voit à cette date une paire fixant un manteau sur la poitrine d'une femme, dans la scène des Saintes Femmes au Tombeau, sculptée dans le cloître de Saint-Trophime d'Arles (fig. 267). A la fin du XIV^e siècle, ils servaient à fermer les houppelandes et s'appelaient *copeis*¹. Au XV^e siècle, on en voit un attachant le manteau d'une duchesse de Hollande, figurine de bronze du musée d'Amsterdam fondue par Jacques de Gérines.

Les boutons, *noiels* ou *noiaux* (*noduli*), sont ainsi nommés au moins depuis le dernier quart du XII^e siècle. Une suite de boutons s'appelle *nouellure* ou *boutonnure*. On y employait les matières les plus variées.

Il est probable que le bouton oriental, formé d'une petite pelote de coton serrée dans une étoffe, était connu en Occident. Le bouton de cuir était également usité² (fig. 268, 282)³.

Les boutons usuels se faisaient du XII^e au XV^e siècle en ivoire, en os, en corne ou en métal : archal, cuivre, laiton, argent, étain. Les uns et les autres étaient de deux formes, ronds ou plats (fig. 269).

En 1260 le *Libre des Métiers*³ interdit la fabrication des *bescos*, c'est-à-dire des boutons de métal ayant une moitié plus grande que l'autre; ces boutons étaient faits de deux demi-boules soudées entre elles; celle qui formait le dessous avait un trou par où passaient les deux bras de la queue, c'est-à-dire les extrémités du fil de métal replié qui formait l'attache du bouton. Les règlements



Fig. 265. — Épingle de la statue de saint Loup, à Saint-Leu d'Esserent, XIV^e siècle.

1. Voir *glossaires* de Delaborde et de Gay.

2. XII^e siècle, bouton fixant une courroie de palin; figure de berger provenant de N.-D. de la Coudre à Parthenay; musée du Louvre. XII^e siècle, chaussures des statues funéraires, exécutées sous saint Louis à Saint-Denis (fig. 282, XV^e s., fig. 268).

3. Titre LXXII.

n'admettaient nulle solution de continuité dans la soudure, et imposaient aux boutons plats un calibre uniforme (droite rooudece). Les boutons de laiton pouvaient être dorés. Il en est question dans le roman de *Guillaume de Dôle*. Certains boutons de métal étaient percés à jour et se remplissaient de pâtes parfumées¹. En 1234 le roman de *Flamenca* parle de « batonetz pleins de musquet » donnés en présent aux dames². Les boutons de luxe se faisaient en or³, argent⁴, émaux⁵, perles et pierreries. Certains étaient de fines œuvres d'art. L'inventaire de Charles le Téméraire mentionne « un

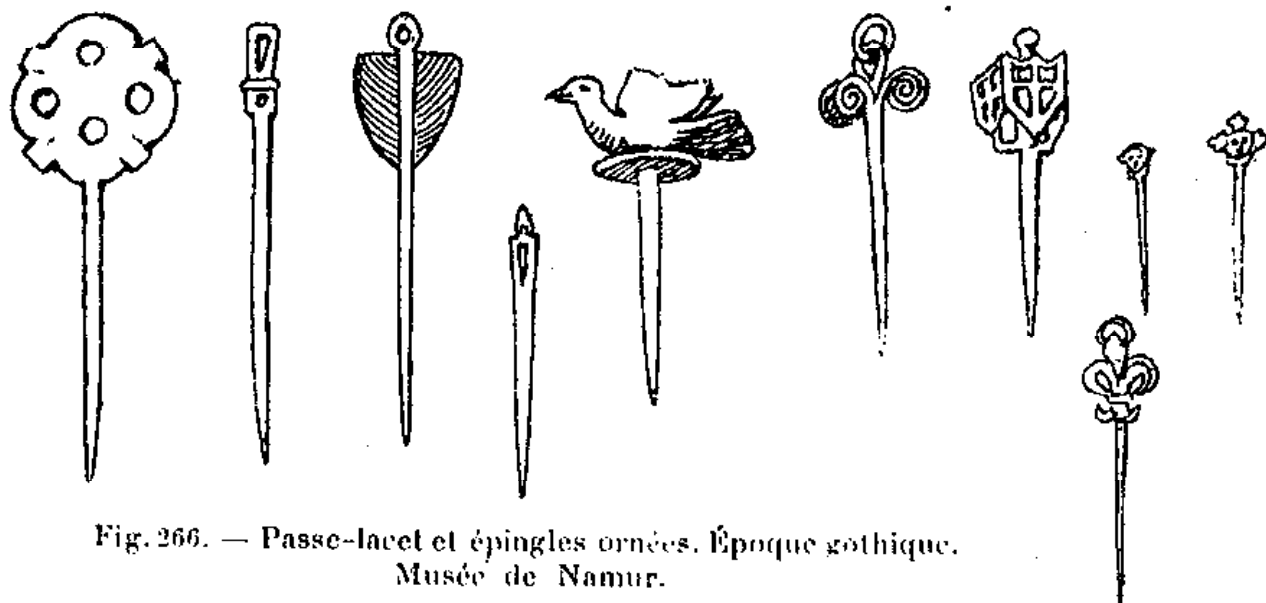


Fig. 266. — Passe-lacet et épingles ornées. Époque gothique.
Musée de Namur.

petit bouton d'or dans lequel a une femme ». Les boutons d'os, d'ivoire et de corne devaient être, comme aujourd'hui, percés de trous et non munis de queues.

Il existait des boutons purement décoratifs, pour orner par exemple les angles de coussins, les bourses et coiffures. Certains ne différaient des chatons que par le mode d'attache.

Il y eut aussi des boutons de houppes (voir page suivante).

Le bouton, généralement utile, quelquefois déjà purement déco-

1. 1420, inventaire de Charles VI; découpeure figurant des CC couronnés. — Bouton d'étain du xv^e siècle au Musée Britannique. — Cf. ci-après, *Demi-ceints*.

2. Langlois, *ouvr. cité*, 175.

3. Inventaire de Charles le Téméraire; Delaborde, *Ducs de Bourgogne*, n^o 2137, 21 boutons d'or.

4. *Ibid.*, p. 396.

5. *Ibid.*, n^o 4096. Ils sont fréquemment mentionnés au commencement du xiv^e siècle dans les comptes de Mahaut, comtesse d'Artois. Voir J.-M. Richard, *Mahaut*, p. 175, 180, 185, 193.

ratif, peut être ou n'être pas un bijou ; sont des bijoux les boutons de métal précieux, parfois émaillés ou rehaussés de pierreries et de perles

Les chatons diffèrent des boutons par leur usage plus que par leur forme ; ils se composent de bates de métal dans lesquelles sont sertis des cabochons de pierres fines, des perles ou des verroteries ; ces bates sont percées de trous qui servent à les coudre sur l'étoffe du vêtement. Ces chatons, qui se fabriquent dans les mêmes ateliers que les boutons, se cousent sur les galons des bordures des

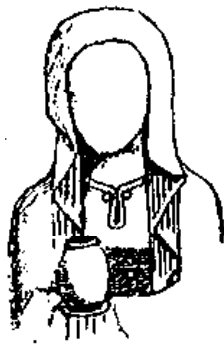


Fig. 267. — Bouton double. XII^e siècle. Sculpture de Saint-Trophime d'Arles.

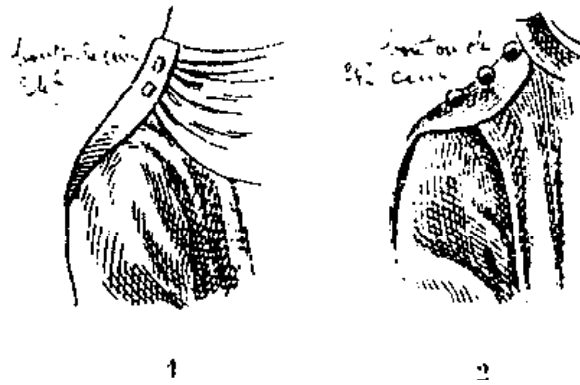


Fig. 268. — Boutons de manteaux. XV^e siècle. 1. Bibl. Nat., ms. nouv. acq. lat. n° 1673. 2. Tapisserie de Berne.

vêtements. La statuaire du XIII^e siècle, généralement polychromée, montre souvent les galons, imités en pâte de doreur, où s'appliquent de place en place des cabochons de verre de diverses couleurs imitant les chatons de pierreries. Les chatons peuvent aussi être soudés aux anneaux et à toutes sortes de pièces d'orfèvrerie ou de bronze.

§ VII. — Houppettes. Bossettes. Branlants, paillettes, Grelots.

Les tapissiers actuels font grand usage de *glands* dont les uns ont bien la forme du fruit du chêne, mais dont les autres sont des houppes. Le Moyen Age ne confondait pas ces deux ornements ; il classait le gland dans la catégorie des boutons ; quant à la houppe, elle avait généralement un petit culot ou calice de métal muni d'un anneau de suspension et de trous qui permettaient d'y coudre la houppe. Ces culots s'appelaient *boutons de houppes*. Je possède deux de ces objets en bronze (fig. 270). On en faisait aussi en métaux précieux. En 1456, un inventaire constate que la duchesse d'Orléans

avait des boutons de houppes en or. Elle avait fait passer ces ornements des coins de ses carreaux ou coussins à la garniture d'un de ses bonnets¹.

Le nombre et la variété des accessoires métalliques cousus sur le costume de la fin du xiv^e siècle et du xv^e sont infinis. On y coud des plaquettes, émaillées ou non, des paillettes, plaquettes minuscules et très brillantes, généralement découpées en forme de rosaces (fig. 271), des bossettes, qui sont des rondelles bombées, parfois repercées, des chatons de pierreries ou de verroterie; des boutons décoratifs, des troches de perles, et des pièces articulées qui sont des branlants et des campanes ou grelots, joignant l'agrément du son à celui de la mobilité. Les branlants sont muets.

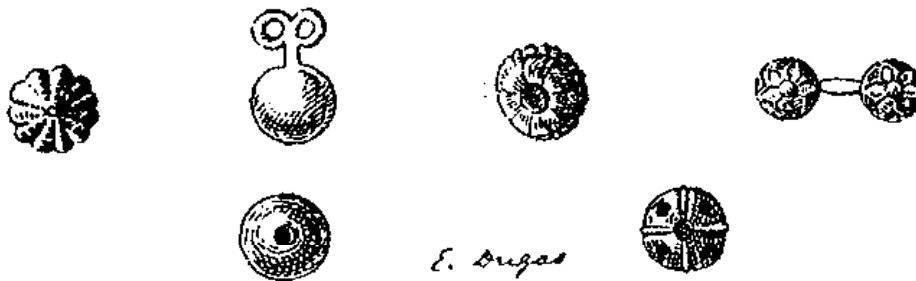


Fig. 260. — Boutons de métal, époque gothique. 1, 3, 4, collection Figdor à Vienne; 2, 5, 6, coll. Enlart.

mais articulés comme les grelots, de façon à remuer à chaque mouvement.

Les grelots et clochettes, parfois aussi les bossettes sont restés usités dans le harnachement des animaux. Du xiii^e au xvi^e siècle, ils y étaient employés concurremment avec des vervelles ou petits panonceaux mobiles et des branlants en forme d'écus armoriés ou d'annelets, encadrant généralement un motif central pourvu lui aussi d'une suspension articulée.

Or, il y eut au Moyen Age plus d'une analogie entre le costume du chevalier et celui de son cheval, et les grelots et branlants ont égayé la parure de l'homme, comme celle de son compagnon aimé et fidèle.

Nous trouvons en 1401 des besants, c'est-à-dire des rondelles, d'or, branlants fixés aux écharpes du roi et du duc de Touraine². Ceux du roi étaient percés à jour de feuilles de mai (épine).

Vers 1460, Antoine de la Sale décrivant le cortège de Jehan de

1. Delaborde, *Ducs de Bourgogne*, n^o 6951

2. Gay, *Glossaire* : écharpe.

Saintré, à son départ ¹, mentionne les branlants fixés aux fausses plumes d'autruche du chanfrein des chevaux. Il nous dit aussi que les pages montés sur les quatre destriers avaient « toutes les manches chargées de branlans d'argent », et Saintré lui-même « les manches toutes d'orfavrerie branlans ».

Une ceinture du xv^e siècle de l'ancienne collection Gay au musée de Cluny, est entourée de branlants qui sont les lettres d'une inscription (cf. annelets, fig. 292). La fig. 272 montre des branlants qui sont des chatons d'or et pierreries suspendus à une petite bélière. La fig. 183 montre une coiffe dont la bordure est ornée de branlants en forme de petites feuilles.

Les paillettes (fig. 271) sont de petites rondelles ou rosaces de métal que l'on cousait sur les étoffes pour y faire des semis décoratifs et brillants.

Des clochettes et des grelots (campanes, sonnettes, sonnailles, clairins, dandins) agré-
mentaient au Moyen Age une foule d'objets et de pièces de costume, de parure ; de mobilier.

Dès le vi^e siècle, on voit de ces clochettes pendantes aux bras de la croix processionnelle donnée à Saint-Pierre de Rome par Justin II (565, † 578) ². Cette pratique persistera jusqu'au cours du xv^e siècle et s'étendra aux calices ³.

Aux xii^e, xiii^e et xiv^e siècles, des grelots se cousaient aux vête-



Fig. 270. — Boutons de houppes, époque gothique.



Fig. 271. — Paillettes, bronze et étain, époque gothique ; collection Eulart.

ments liturgiques. L'étole de saint Thomas Becket, à Sens, avait des grelots d'argent ⁴ ; le Trésor du Saint-Siège, en 1295, renfermait une étole et un manipule de soie rouge, brodés d'or et

1. Chapitre xxviii.

2. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, p. 29 (fig. 151) : 292.

3. Voir au tome IV de cet ouvrage, *Mobilier religieux*.

4. Abbé Chartraire, *Trésor de Sens*, 1897, p. 44 : plusieurs ont été volés en 1582 (Reg. capitulaire, Arch. de l'Yonne, 678).

de noir et agrémentés de vingt-trois grelots (campanulis clausis) d'argent doré¹. Le trésor de la cathédrale de Sens, et celui de Lausanne, transporté au musée de Berne, conservent des grelots des XIII^e et XIV^e siècles.

Dans la seconde moitié du XIV^e siècle et au XV^e, la mode des grelots cousus aux vêtements civils est très répandue : aujourd'hui, nous en mettons au harnais du cheval ; alors le cavalier en portait lui-même : en 1372, le testament de Jeanne d'Évreux mentionne trois manteaux de voyage (cloches à dame a chevaucher, avec chaperon) ; à chacun de ceux-ci pendent trente-six cloches d'argent doré, et la miniature du mois de mai, dans les *Très riches Heures du duc de*

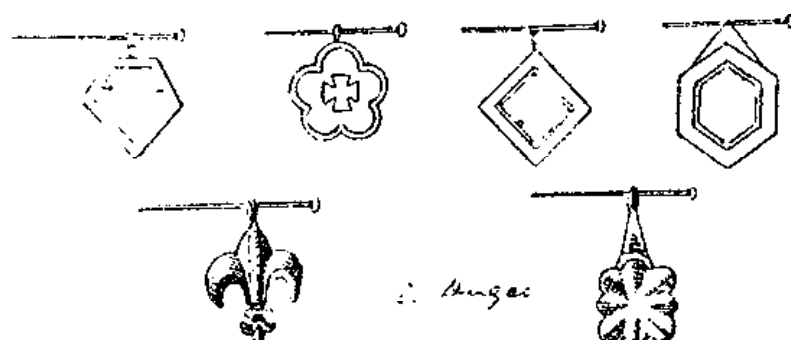


Fig. 272. — Branlants. 1, Bibl. Nat., ms. fr. 22532, fol. 225 et 239, branlants avec pierreries, XV^e siècle. 2, Col. Enlart, bronze, XIV^e siècle.

Berri, montre une dame qui chevauche avec une écharpe garnie de grelots d'argent.

En 1380, à Douvres, dans une entrée solennelle, Froissart mentionne un dais muni de quatre clochettes fixées probablement aux hampes².

En 1389, le duc de Bourgogne donne au duc de Bourbon une chaîne d'or à sonnettes³ : l'année suivante, il commande douze clochettes poinçonnées destinées à garnir deux robes, pour lui-même et pour le roi⁴.

En 1393, celui-ci faisait faire de petits colliers d'or, ornés de « campanes torses » ou de « dandins tors » probablement du type de la fig. 273, pour les appliquer sur le col de quinze lours brodés sur deux jaques et de 56 autres lours brodés sur deux houpelandes de velours noir, et la même année, il commanda six

1. *Inventaire*, fol. 113 ; Gay, *Glossaire* : grelot.

2. Froissart, cité par Delaborde, *Glossaire*.

3. Gay, *Glossaire* : chaîne.

4. Delaborde, *Ducs de Bourgogne*, n^o 5198.

colliers d'or portant chacun une campane. Ils furent fixés aux robes de frise noire de la livrée royale¹. En 1398, le roi fit faire pour lui-même une grande chaîne d'or où ne pendaient pas moins de 78 campanes.

En 1415, le trousseau de Marie de Bourgogne comprenait un collier d'or à larges clochettes pendantes. Un de ces colliers à grelots en poire est figuré à la même époque sur les épaules du chambellan du duc de Berri, à la miniature de janvier des *Très riches Heures* ; en 1408, trois longues chaînes d'argent « ou pendent plusieurs dandins tortisses » (cf. fig. 273 figurent à l'inventaire du duc d'Orléans.

L'écharpe d'or décrite en 1467, dans l'inventaire de Charles le Téméraire, était garnie de clochettes en forme de fleurs de houblon, et les tapisseries du même prince à Berne, montrent l'emploi de nombreux grelots dans le vêtement.

Sur un manuscrit du commencement du xv^e siècle, on voit un seigneur de la Cour de France porter une ceinture à grelots pendant au bout de chaînettes² : cette mode se retrouve au début du xvi^e siècle sur les stalles d'Amiens. Sur un xylographe de 1450, imprimé à Venise³, Pilate porte un collier à grelots.

On comprend davantage que l'on ait suspendu des franges de grelots à un berceau d'enfant du xv^e siècle⁴, ou agrémenté de 24 grandes campanes, une ceinture d'argent destinée à la danse et reprise en 1420, à l'inventaire de Philippe le Bon⁵. C'est ceinte d'une ceinture de cette espèce que Salomé danse la morisque ou danse du ventre, vers 1500, sur le retable de Hemmelverdeghe⁶.

Le même inventaire de 1420 mentionne deux autres ceintures « à clochetes sonnans ». Répandus à profusion dans le costume des fous⁷, les grelots ne sont pourtant pas pour eux un attribut spécial.

Les grelots ne sont autre chose qu'une clochette fermée pour



L'aug.

Fig. 273. — Grelot du xv^e siècle, tapisserie de Berne.

1. Delaborde. *Ducs de Bourgogne*, 5504, 55083, 5556.

2. Gay, *Glossaire*.

3. *Passio D. N. J. Christi*. Reproduction par P. Molmenti, *La Storia di Venezia nella vita privata*, t. I, p. 130.

4. Collection Figdor, à Vienne. Voir ci-après, tome IV, *Mobilier civil*, lits.

5. N^o 4125.

6. Moulage au Musée de sculpture comparée, t. 81.

7. Voir Sébastien Brandt, *La Nef des Fous*, Bâle, 1498, fol. xxxvii.

retenir la bille qui remplace le battant. Dans les grelots de vêtements de la fin du *xiv^e* siècle au *xvi^e*, la clochette est très longue et de profil concave, généralement cannelée en torsade (fig. 273); la pièce inférieure qui forme sa fermeture est une petite calotte pourvue d'une fente terminée par deux trous circulaires. Dans les grelots de faucons, la pièce supérieure est une autre calotte et non une clochette : ces grelots sont sphériques comme les nôtres.

retenir la bille qui remplace le battant. Dans les grelots de vêtements de la fin du *xiv^e* siècle au *xvi^e*, la clochette est très longue et de profil concave, généralement cannelée en torsade (fig. 273); la pièce inférieure qui forme sa fermeture est une petite calotte pourvue d'une fente terminée par deux trous circulaires. Dans les grelots de faucons, la pièce supérieure est une autre calotte et non une clochette : ces grelots sont sphériques comme les nôtres.
